



**PROCÈS-VERBAL DE LA 561^e RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
tenue le lundi 14 MAI 2018 à 8 h 30 h au 1119 Ringuet
(561-14-05-18)

Présences :

M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
Mme France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité
Mme Daphné Drouin, secrétaire
M. Sylvain Beaudry, trésorier

Absences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires

Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail, Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires et M^e Gabriel Hébert-Tétreault assistent également à la rencontre.

René Lesage préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-561-14-05-18-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Proposition de sortie de crise
- 3) Levée de l'assemblée

CX-561-14-05-18-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-561-14-05-18-02 **Proposition de sortie de crise**

Le VPRT signale que le conseil d'administration de l'UQTR s'est réuni hier soir pour discuter du renouvellement de la convention collective et de l'ultimatum de la ministre de l'Enseignement supérieur invitant la direction de l'UQTR à lever le lock-out décrété le 2 mai dernier.

Le recteur fera un point de presse ce matin à 10 h 30 afin d'annoncer que le conseil d'administration a l'intention de lever le lock-out seulement si le Syndicat accepte un certain nombre de conditions :

- Statu quo sur les salaires
- Statu quo sur la tâche des professeurs
- Suspension de l'application des articles 8 (répartition des postes) et 9 (embauches).

Il s'agit de conditions inacceptables.

Le VPRT discute avec les officiers d'une proposition qui permettrait de mettre fin au lock-out à certaines conditions et à reporter d'une année les négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Voici la proposition :

- Prolongation de la convention collective pour une durée d'un an, sous réserve des modifications suivantes :

- Augmentation de salaire de 2 % au 1^{er} avril 2018 (identique à la proposition de l'employeur);
- Réduction pour une durée d'un an du plancher d'emploi à 455 postes pour l'année 2018-2019 (identique à la proposition de l'employeur) et retour au plancher d'emploi prévu à la convention collective au 1^{er} juin 2019;
- Déplafonnement des cours en surplus de tâche et partage des économies pour 2018-2019, conformément à la proposition de l'employeur;
- Renonciation à la prime de 1000 \$ par professeur à la signature de la convention (économie de 450 000 \$);
- Création d'un fonds général pour l'acquisition d'équipement de recherche de 200 000 \$ pour l'année 2018-2019, soit 100 000 \$ de plus que l'offre de l'employeur (financé par la renonciation des professeurs à la prime à la signature proposée par l'employeur);
- Investissement de 350 000 \$ supplémentaires en 2018-2019 dans les dégagements pour la recherche (financé par la renonciation des professeurs à la prime à la signature proposée par l'employeur).
- Négociation d'un protocole de retour au travail afin de permettre le retour au travail des professeurs dans des conditions acceptables.

Après discussion, les membres conviennent d'acheminer cette proposition au conseil syndical extraordinaire prévu pour cette après-midi.

Les membres décident également d'expédier le projet à la direction de l'UQTR afin de vérifier si elle ne pourrait être présentée comme une proposition commune afin de régler le conflit actuel. La proposition est expédiée à la direction des relations de travail en précisant que la direction de l'UQTR doit réagir dans les vingt prochaines minutes sinon le Syndicat la fera connaître à l'ensemble des professeurs et aux médias.

À la fin du délai convenu, le comité exécutif convient d'expédier la proposition aux délégués syndicaux et à l'ensemble des professeurs.

CX-561-14-05-18-04 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 10 h.

René Lesage
Vice-président aux relations de travail

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre